

COPROPRIETE :
135 rue Rouget de l'Isle
92100 BOULOGNE BILLANCOURT

POUVOIR

Référence : **135L.005** Propriétaire : **Mme ou M. Claude Critant**

Je, soussigné : **Mme ou M. Claude Critant**
Demeurant : **135 rue Rouget de l'Isle**
92100 BOULOGNE BILLANCOURT

Agissant en qualité de copropriétaire de l'immeuble dénommé ci-dessus reconnais être parfaitement informé de l'utilisation illégale par le syndic du pouvoir en blanc, Titulaire de 222 tantièmes (Charges Générales) ;

Constitue pour mandataire (1)

M

(2) Ou toute personne qu'il se substituerait,

(2) Ou à son défaut toute personne désignée par le président de l'Assemblée Générale

Pour me représenter à l'Assemblée Générale des Copropriétaires convoquée
le **05.08.2006** à **19:30**

à l'adresse suivante : **135 rue Rouget de l'Isle**
92100 BOULOGNE BILLANCOURT

En conséquence, assister à l'Assemblée, signer les feuilles de présence et toutes autres pièces, prendre part à toutes délibérations, émettre tous votes, et généralement faire le nécessaire. Le présent pouvoir conservera tous ses effets pour toute autre Assemblée appelée à délibérer sur le même ordre du jour, en cas de report de ladite Assemblée pour insuffisance de quorum ou pour toute autre cause.

Fait à _____ le _____

Signature (3) :

Signature (4) :

(1) Mettre les noms, prénoms et adresse du mandataire.

Chaque mandataire pourra être porteur de plus de trois pouvoirs dans la mesure où l'ensemble des tantièmes dont il est porteur ne dépasse pas 5% du total des tantièmes de la copropriété.

(2) Rayer les mentions inutiles.

(3) Faire précéder la signature de la mention "Bon pour pouvoir".

(4) Faire précéder la signature de la mention "Bon pour acceptation de pouvoir".